

DELIBERATION N°31/2020

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		17				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL31-2020-DE
Date de télétransmission : 24/03/2020
Date de réception préfecture : 24/03/2020

DELIBERATION N°31/2020

Objet : ACQUISITION

Demandeur : MONTAGNOLE
Durée : 4 ans
Remboursement du capital stocké : 4 % par an ou annuités
Taux de portage annuel HT : 2 %

Dans le cadre d'une mise en vente, une DIA est parvenue à la commune . Depuis 2015 , la commune réfléchit à l'aménagement du centre bourg, un cabinet d'urbanisme a été chargé le 17/06/2019 de faire des propositions qui ont été présentées le 16/01/2020 aux élus : il est apparu que la situation de cette maison la rend indissociable des scénarios d'aménagement du chef lieu . La commune sollicite l'EPFL d'acquérir par voie de préemption cette maison .

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Prix
Montagnole	AC 75 et 76	120 route de la traverse	1537	Bâti	425 000 €
TOTAL			1 537 m²		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué par voie de préemption, sous réserve de réception de la délibération de la commune déléguant son droit de préemption à l'EPFL.

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Le 18/03/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200310-DEL31-2020-DE
 Date de télétransmission : 24/03/2020
 Date de réception préfecture : 24/03/2020